



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL – DECEMBRE 2022

Commune de Manonville

- ✓ Le maire a proposé aux conseillers une **visite du logement communal** au-dessus de la mairie avant de commencer la séance.
- ✓ **Elvire WILLAUME** a démissionné du conseil municipal le 17 novembre 2022.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2022 :

Présents : DOHR Hervé, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud

Excusés : BERNARD Claude, LECOMTE Nicolas

Secrétaire de séance : Odile LEMOY

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 04/11/2022

Nicolas Lecomte, secrétaire de cette séance excusé ce jour, signera la procès verbal en mairie.

2 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGRES DE LA SPL-Xdemat

Cette société dont nous sommes actionnaire, propose un renouvellement pour 5 ans , pour transférer les documents officiels par voie dématérialisée.

Vote : POUR, 7 voix (à l'unanimité)

3 - DON A DES ASSOCIATIONS DES COLIS DE NOEL ET REPAS

Le conseil vote POUR à l'unanimité. Cette année, un couple de Manonvillois fait don aux « Restos du Coeur » de la valeur de leurs 2 repas (ou colis), la municipalité les en remercie.

4 - CONTRAT D'ASSURANCES POUR LES AGENTS AFFILIES C.R.N.A.C.L. ET I.R.C.A.N.T.E.C.

Il s'agit de délibérer sur le contrat d'assurances des risques statutaires à adhésion facultative pour les agents affiliés C.R.N.A.C.L. et I.R.C.A.N.T.E.C. des collectivités et établissements publics du département de Meurthe-et-Moselle ayant mandaté le Centre de Gestion.

Le conseil vote POUR à l'unanimité.

5 - AVENANT AU BAIL DE LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX 2011 ET 2018

Il s'agit des terrains loués par la S.C.E.A. de l'Etang et par Maud THIERY. Suite à un changement de procédure fiscale, les impôts fonciers concernant ces terrains seront directement réglés par la mairie dorénavant. Le conseil vote POUR à l'unanimité. Le bail et la durée sont inchangés.

6 - PROJET DE PROROGATION DE L'AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE

Le contrat avec l'O.N.F. arrivant à échéance, le conseil vote POUR, à l'unanimité, la reconduction de ce contrat de gestion de nos forêts par l'O.N.F. (nettoisement, ouverture de points de lumière pour les coupes, etc)

7 - QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Suite à la démission d'Elvire WILLAUME, Maud THIERY accepte de la remplacer au **Syndicat Intercommunal Scolaire**, et Vincent LOISIL au **Syndicat Intercommunal des Eaux du Trey/Saint-Jean**.
- ✓ **Appartement communal** : le maire se charge de faire intervenir une entreprise multi-travaux pour établir un devis des travaux à effectuer avant de le proposer à la location.
- ✓ **Bois de chauffage du Réhautmoulin** (cf. bulletin octobre) : 2 personnes sont intéressées pour se partager les 10 stères à couper. Elles proposent 86,00 €, la somme de départ étant 80 €. Le conseil approuve à l'unanimité.
- ✓ **Expertises autour de la salle des Chapelines** : l'évacuation des eaux de pluie est défectueuse. Il faut recréer une pente correcte et remplacer les tuyaux d'évacuation. Deux devis ont été établis, l'un par l'entreprise CLEMENT, l'autre par MT SERVICES. Le conseil approuve le 2nd devis dont le montant est nettement moins élevé, le maire doit faire les demandes de subvention.
- ✓ **Les travaux du cimetière** ont démarré le 21 novembre par MT SERVICES.
- ✓ **Les affouages** : le tirage au sort des lots est prévu après le 15 décembre.
- ✓ **900 m de câbles en cuivre** ont été volés entre Manonville et Minorville. Cette commune a été privée de téléphone pendant une journée.
- ✓ Des riverains ont signalé les **lumières allumées à l'extérieur** de la salle des Chapelines après l'utilisation de la salle en semaine.
- ✓ Le **bornage du terrain de M. Blatt** n'est pas encore fait, donc il n'est pas encore mis à la vente.
- ✓ Un conseiller réitère la demande d'un **abri de bus** pour les élèves en partance pour Toul.
- ✓ Ce même conseiller pose la question du **budget 2023** : une autre conseillère demande à l'étudier rapidement, le maire précisant qu'il y a plusieurs pistes à travailler.

La séance est levée à 23h33

Le prochain conseil aura lieu le 3 février 2023

Bulletin rédigé par Odile Lemoy 1ère adjointe, corrigé par Nicolas Lecomte 2ème adjoint et Hervé Dohr puis validé par le maire.